



PARCOURS SÉCURISÉ VERS LES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

Parcours

Conditions requises :

- Êtres inscrit en parcours entrée dans l'emploi et/ou être inscrit à France Travail.
- Souhaiter intégrer une formation en alternance ou une formations qualifiante ou accéder à un emploi.
- Avoir validé son projet professionnel dans les métiers de la sécurité

Durée :

- 450h en centre de formation
Dont 70h en stage pratique

Lieu :

4 Rue des Bauves, Sarcelles 95200

Dates à définir

Phase "découverte":

- Les ateliers "découverte des métiers" centrés sur le secteur d'activité
- Cours en centre et visite accueil collectif mineur (enquête métiers...)
- À l'issue des semaines, un bilan tripartite (stagiaire, formateur et tuteur) est effectué. Il permet de prévoir une suite de parcours dans les métiers de la sécurité ou une réorientation.

Phase "Confirmation":

- Les plateaux "techniques" centrés sur la personne
- Bilan individuel permettant au coach de proposer une suite de parcours dans les métiers de la sécurité

Phase "Immersion":

- Stage pratique
- Rencontre de professionnels

Intéressé ? Contactez-nous !